



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

La gestion durable du lac Saint-Jean au coeur du décret autorisant le programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2018-2027

Dolbeau-Mistassini, le 7 février 2018 – Les préfets des MRC de Maria-Chapdelaine, du Domaine-du-Roy et de Lac-Saint-Jean-Est ainsi que le représentant politique de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan sont satisfaits de voir que l'entente de principe intervenue sur une position commune concernant la gestion participative et le niveau du lac Saint-Jean entre les élus du lac Saint-Jean, la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh et Rio Tinto se trouve inscrite comme une des conditions du décret relatif au programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean pour la période 2018-2027. Il s'agit d'une des conditions que Rio Tinto doit respecter et le milieu entend en faire une occasion unique pour s'engager sur de nouvelles bases axées sur la gestion participative de ce patrimoine collectif.

L'intégration de la gestion durable du lac Saint-Jean dans le décret devient le point de départ d'un partenariat souhaité et porteur de collaboration entre les acteurs du milieu

Depuis trois ans, le leadership collectif et la solidarité du milieu assurés par toute la communauté du Lac-Saint-Jean milite pour une gestion collective et durable du lac Saint-Jean et ce, pour assurer un avenir porteur pour les générations futures. Ainsi, nous allons rapidement mettre en place le *Conseil de gestion durable du lac Saint-Jean* avec les parties prenantes associées au dossier.

L'instauration de cette gouvernance démocratique et collective permettra de favoriser une gestion participative et responsabilisante du patrimoine collectif du lac Saint-Jean pour l'ensemble des parties prenantes portant notamment sur :

- Une planification intégrée des ressources pour l'ensemble du bassin du lac Saint-Jean;
- Un suivi du scénario de gestion des niveaux du lac compris à l'entente (scénario M) avec la mesure de précaution proposée par le BAPE quant à la période de crue printanière;
- Un meilleur équilibre dans la mise en valeur des différents potentiels du lac Saint-Jean et la prise en compte des droits et intérêts de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh.

Le lac Saint-Jean fait partie depuis toujours de notre quotidien et nous devons miser sur une relation constructive entre les citoyens, les élus et Rio Tinto (RT) démontrant qu'il est possible d'en concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le *Conseil de gestion durable du lac Saint-Jean* avec les parties prenantes entend assumer un leadership exemplaire pour assurer une gestion durable du lac Saint-Jean dans le programme de stabilisation des berges 2018-2027.

-30-

Source : Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine
Pour en savoir plus, visitez notre site Web unlaccpourtous.com

